



Espace conseil France **Rénov'** Saint-Nazaire agglo

Un seul contact pour rénover
votre logement

Accompagnement neutre,
gratuit et indépendant



Plus d'infos sur
saintnazaireagglo.fr
02 51 76 10 00



**/saint-
nazaire
agglo**

L' Espace Conseil France Rénov' de Saint-Nazaire Agglo, c'est **un-e conseiller-e** à vos côtés du début à la fin de votre projet pour vous **accompagner** de manière **neutre, indépendante** et **gratuite** en :

- mobilisant son réseau de partenaires (thermicien, ergothérapeute, architecte conseil...);
- définissant les travaux à réaliser en priorité et le plan de financement ;
- vous accompagnant dans l'analyse technique de vos devis ;
- vous informant sur les aides financières nationales et locales (aide au montage et dépôt des dossiers de financement*).

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER* ?

- Propriétaires occupants, bailleurs ou locataires.
- En logement collectif ou individuel.
- Quel que soit votre niveau de revenus.
- Quelle que soit votre commune d'habitation sur le territoire de l'agglomération nazairienne.



**selon le type de projet*

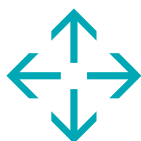
POUR QUELS TYPES DE PROJETS ?

- Rénovation énergétique performante.
- Maintien à domicile.
- Lutte contre l'habitat indigne.
- Locatif conventionné.
- Embellissement de façades.
- Chaume.
- Accession à la propriété dans l'ancien.
- Recours aux énergies renouvelables.



BON À SAVOIR

Saint-Nazaire agglomération subventionne l'ensemble de ces thématiques en complément des aides de l'ANAH.



ZOOM SUR MON ACCOMPAGNATEUR RÉNOV'

L'Espace Conseil France **RénoV'** de Saint-Nazaire agglomération est agréé « **Mon Accompagnateur RénoV'** ». Il est votre **contact local** pour vous accompagner dans vos projets de rénovations énergétiques performantes de l'habitat*.

Mon Accompagnateur RénoV', c'est :

- un service gratuit, neutre et indépendant,
- des entretiens avec un-e conseiller-e dédié-e,
- des visites à domicile pour identifier au mieux vos besoins,
- un réseau de partenaires qualifiés,
- un savoir-faire de votre agglomération depuis plus de 20 ans.



* Depuis le 1^{er} janvier 2024 le recours à une structure agréée « Mon Accompagnateur RénoV' » est obligatoire afin de bénéficier de financements publics.

France Rénov' est un service public porté par le Ministère de la Transition Énergétique et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et décliné localement par votre agglomération.



**Pour toutes questions sur vos projets,
prenez rendez-vous avec votre conseiller-e
au 02 51 76 10 00**

**Permanences physiques sur rendez-vous
à Saint-Nazaire et dans les 9 autres communes
de l'agglomération.**

Saint-Nazaire agglomération – la CARENE
4 avenue du Commandant l'Herminier - 44600 Saint-Nazaire

